



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 novembre 1998

Conseillers en exercice : 44

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Novembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Novembre 1998

**Aménagement du centre bourg de Saint-Liguairre - Consultation de
Maîtrise d'Oeuvre**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98495

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 1998

Voirie Circulation Sécurité Routière

**Aménagement du centre bourg de Saint-Liguairre - Consultation
de Maîtrise d'Oeuvre**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Afin d'améliorer l'environnement et les conditions de circulation et de sécurité dans le centre bourg de Saint-Liguair, il a été décidé de procéder à un réaménagement complet de ce secteur.

Le programme de travaux, étudié en concertation avec les riverains, comprend la démolition de l'ancienne poste, la création d'un espace vert sur la zone ainsi libérée, le réaménagement de la voirie dans l'esprit d'une "zone 30" afin de favoriser la sécurité des piétons et des 2 roues et la construction d'un carrefour giratoire pour marquer l'entrée du bourg à l'intersection des rues de l'Espérance et de la Halte.

Dans l'optique de démarrer les travaux au printemps 1999, il est nécessaire de lancer dès à présent les études, et donc de désigner un maître d'oeuvre pour les phases de conception et de suivi de réalisation.

Le montant de cette prestation étant estimé à moins de 450 000 F TTC, la procédure de consultation dite "simple" s'applique.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché de maîtrise d'oeuvre à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)